

**Compte-rendu de la réunion du  
Comité d'exploration des options (CEO)  
Examen des écoles élémentaires de Clare**

**Troisième réunion publique  
le jeudi 2 mars 2017 à 19 h  
Salle des anciens combattants, Saulnierville**

**Présences** : On compte 57 personnes présentes.

1. **Mot de bienvenue** – Michel Comeau, dg  
Michel Comeau, directeur général du CSAP, a accueilli le public en remerciant les participants de leur nombreuse présence.

2. **Présentation de la soirée** - Paul d'Entremont, facilitateur  
Le facilitateur appelle la réunion à l'ordre à 19 h. Il présente un aperçu PowerPoint (voir joint) avec un survol du processus d'examen des écoles élémentaires de Clare et les objectifs de la réunion conformément à la politique provinciale de l'examen des écoles. Il présente le scénario préféré, celui de :

- 1<sup>ère</sup> étape – La fermeture des écoles Saint-Albert et Jean-Marie-Gay (au plus tôt en 2018-2019)
- 2<sup>e</sup> étape – fermeture des écoles Stella-Maris et Joseph-Dugas
- Selon les besoins, faire les rénovations nécessaires pour temporairement recevoir les élèves des écoles Saint-Albert et Jean-Marie-Gay

Il présente ensuite, les autres considérations dont recommande le CEO au CSAP de considérer dans son processus de prise de décision:

- La communauté de Clare est une communauté acadienne et que les décisions prises ne contribuent pas à l'assimilation.
- Programmes: accès et équité
  - Une nouvelle construction doit satisfaire les critères du "Design Requirements Manual" de la province
  - Le développement d'un plan de transition pour les élèves.
- Les limites de temps pour le transport scolaire – minimiser le temps du transport scolaire causé par la transition. (Rapport du secteur des opérations sur le transport scolaire)
- Avoir une flexibilité sur les frontières du territoire pendant la période de transition.

- Le personnel enseignant et de soutien
  - Réduire l'impact sur la dotation du personnel enseignant, spécialistes et de soutien
- Que le lieu choisi pour une nouvelle école élémentaire soit au centre de la communauté desservie par cette école.
- Que le CSAP collabore avec les programmes reliés à la petite enfance, pour assurer la livraison des services, de même que pour Grandir en français, etc.
- Que la communauté ait accès à ces écoles pour la tenue des activités parascolaires, et ce pour tous les âges.
- Que le CSAP communique à la Municipalité de Clare le désir de la communauté à maintenir une salle communautaire dans le territoire de la Rivière-aux-Saumons pour les activités jeunesse et communautaires.
- Que le CSAP considère un Centre scolaire communautaire dans une nouvelle construction.

Il invite les participants à une plénière pour recevoir les commentaires et questions concernant le scénario choisi.

### **3. Présentations du public**

Le micro est ouvert aux intéressés :

Glenda Doucet-Boudreau se dit extrêmement contente de la décision, mais déçue qu'on ne parlait pas de toutes les écoles de Clare, les 5 écoles y inclus l'École secondaire de Clare comme la communauté l'avait demandé en 2014. Ce n'est pas respecter la communauté selon elle.

Elaine Thimot, directrice générale de la Société acadienne de Clare, (3 interventions) présente sa recommandation. Selon elle, le document DRM 350 décrit les critères qu'on doit suivre pour rencontrer les normes de la province pour la construction des nouvelles écoles. Actuellement, il n'y a aucune des écoles acadiennes existantes en Clare qui rencontre les exigences du document. Suite à la situation des écoles du CSAP de la région de la Baie Sainte-Marie et la diminution du nombre d'élèves dans les écoles de Clare, certains parents ont voulu faire la demande au CSAP d'avoir une nouvelle école en Clare. Nous pouvons être reconnus comme la seule région dans l'histoire des fermetures d'écoles en Nouvelle-Écosse où ce sont les parents qui ont dû être soumis à se présenter devant un conseil scolaire pour demander l'évaluation de leurs écoles. Même à ça, selon elle, le CSAP n'a pas été capable de respecter la demande des parents. On a été déçu d'apprendre que nos représentants élus de Clare au Conseil scolaire acadien provincial ont accepté la recommandation proposée par l'administration scolaire du CSAP plutôt que la demande des parents. Nous sommes une région rurale en situation minoritaire appuyée par les langues officielles de la Charte des droits et libertés de la Constitution du Canada. Depuis 1882, il y a des parents de la Baie Sainte-Marie qui, selon l'article 23 de la Charte des droits, continuent toujours à demander une

éducation de qualité en français pour leurs enfants. On demande encore, 35 années plus tard, notre droit linguistique d'avoir un Centre scolaire communautaire rattaché à une nouvelle école. Nous savons que dans le passé lorsque le CSAP ouvrait une école française, la mode a été de construire une nouvelle école pour les anglophones et de passer les vieilles écoles au CSAP. Mais dans les dernières années, le Conseil scolaire a construit un certain nombre de nouvelles écoles, comme celles de Par-en-Bas, entre autres. Il faut se poser la question suivante : les élèves qui fréquentent les écoles acadiennes de Clare ne méritent-ils pas autant que les élèves qui fréquentent les nouvelles écoles de la province construites par le CSAP ? Dans les prochaines cinq années, on envisage avoir une classe par grade, cela voudra dire une population étudiante de moins de 400 élèves et cela à partir de grandir en français jusqu'à la 12<sup>e</sup> année. Ça sera un peu ridicule, toujours selon elle, de bâtir une nouvelle école seulement pour l'élémentaire, suivant les règlements de la province, en sachant que cette population étudiante aura probablement moins que 200 étudiants. Encore plus triste de voir ces jeunes partir d'une nouvelle école pour s'en aller dans une école secondaire qui rencontre très peu les exigences des règlements des écoles secondaires de la province.

Ce soir, on accepte la proposition de passer à la fermeture des écoles Saint-Albert et Jean-Marie-Gay, mais on recommande que le CSAP demande tout de suite pour la construction d'une nouvelle école moderne qui remplacera au moins 4 des écoles de Clare et cela inclut l'École secondaire de Clare avec un Centre scolaire communautaire.

Suite aux discussions et commentaires présentés durant la rencontre publique du 15 février 2017 concernant l'examen des écoles et après avoir entendu les concernés des personnes de la région de Meteghan et de la Rivière-aux-Saumons, on accepte le fait que les parents demandent de retenir l'École Stella-Maris ouverte pour les enfants de ce coin de la municipalité de Clare afin de desservir les tout petits et les élèves jusqu'à la 6<sup>e</sup> année. Quand même, cela ne peut pas se faire au détriment de la construction d'un nouveau centre éducatif en Clare, un Centre éducatif qui inclura sous le même toit un centre de la petite enfance qui regroupe un centre de ressources à la famille, des services d'intervention précoce et des services de gardes réglementés, ainsi que des classes à partir de Grandir en français jusqu'à la 12<sup>e</sup> année, qui inclut un gymnase réglementaire et un Centre scolaire communautaire attaché à cette nouvelle école.

La Baie Sainte-Marie est une région unique. Un partenariat avec l'Université Sainte-Anne nous apportera des ressources et des possibilités pour améliorer la qualité d'éducation dans les écoles de Clare. Annuellement, le Conseil municipal contribue plus de 1 700 000 \$ de nos taxes municipales en éducation. En plus, à chaque année, le Conseil municipal fait une contribution financière à l'Université Sainte-Anne qui permet à la communauté d'avoir un plus grand accès à certains services sur le campus de l'Université. Avec une entente de collaboration scolaire communautaire entre le Conseil municipal de Clare, l'Université Sainte-Anne et le Conseil scolaire acadien provincial, Clare aura la possibilité d'offrir de nombreuses ressources pédagogiques aux

enseignants qui autrement ne leur seraient pas disponibles et on aura la possibilité d'offrir une plus haute qualité d'éducation à nos étudiants. Dans toutes ces discussions, c'est la qualité de l'éducation des jeunes de Clare qui est primordiale et il faut que nos infrastructures scolaires répondent à ces besoins. Elle estime qu'il y a beaucoup de concernes sur les extrémités et assure qu'une nouvelle école ne signifie pas une perte d'enseignants. Une nouvelle école va recruter les gens au lieu des écoles actuelles. Selon elle, une nouvelle chambre pour donner les leçons de danse sera plus appropriée pour l'usage des jeunes.

Chris Mazeroll (3 interventions) présente sur une clef usb le territoire desservi par les 4 écoles de Clare et les frontières entre les écoles pour discuter de la durée des trajets des autobus scolaires qu'il estime à 50 minutes en un sens à certains endroits. Il ne peut pas imaginer des trajets de plus d'une heure. Ce sera un des plus gros impacts sur les élèves. Il questionne l'équité chez les élèves qui doivent voyager de loin pour se rendre à l'école. Il demande comment l'école aura un impact sur les résultats d'apprentissage. Un petit nombre d'élèves donne plus de résultats. Selon le recensement, la population de Clare a diminué. Il parle des postes d'enseignants bien payants qui seront perdus dans la région, on parle de perdre une douzaine d'enseignants, ça représente pas mal d'argent. Ce sont les enseignants qui participent le plus dans la communauté et ils dépensent beaucoup d'argent dans la municipalité. Il y aura les coûts supplémentaires de la municipalité pour le maintien des édifices abandonnés, ça va augmenter les taxes. Il estime que Clare est l'ancre de la culture qui en souffrira si on ferme trop d'écoles dans les communautés. Les élèves qui finissent à l'École secondaire et qui vont à l'Université sont en déclin et il en a peur. Il voit que les coûts des écoles sont plus importants que les ressources gagnées. Il demande pourquoi il n'y a pas eu de vote dans la communauté pour impliquer davantage la participation des parents. Les gens qui vont s'installer en Clare iront près de l'école, ça va diminuer les chances de vendre les maisons éloignées de l'école. Il trouve que c'est dommage que la conversation ne se poursuivra pas sur Facebook. Il voudrait voir le CSAP s'embarquer sur les nouvelles technologies.

Brent Surette, directeur régional du CSAP, en réponse à sa question sur le transport scolaire, présente une modification aux trajets d'autobus scolaires grâce à un nouveau logiciel de Stock et le secteur des opérations, des modifications aux trajets ont été effectuées, ce qui indique en effet que les élèves éloignés prendront moins de temps sur les autobus avec le maintien de tous les autobus qui sont en service présentement.

Karine Pedneault (3 interventions) trouve qu'il est difficile de comprendre pourquoi une seule école et non deux et demande où va se situer la nouvelle école. Ce sera difficile en termes de distance. L'école est une valeur dans la communauté, selon elle, et il faudra avoir une réflexion sur la question. L'impact sur la qualité de l'enseignement n'est pas clair. Elle voudrait voir dans ces démarches une novation en éducation afin d'aller dans une direction plus novatrice qu'une simple bâtisse où on place des élèves et elle verrait une collaboration avec l'Université Sainte-Anne. Elle suggère des écoles internationales ou des pédagogies spécialisées pour les élèves avec moins de difficultés. On ne peut pas

ignorer les différences entre les élèves. C'est l'occasion pour avoir plus de services, d'aller plus loin au lieu de juste penser aux logistiques. Le choix d'un emplacement central pour la nouvelle école doit comprendre plus que l'emplacement physique, ce sera une décision difficile, selon elle.

Annette Comeau, directrice de la Petite académie, demande ce qui va arriver à la petite enfance. Les services vont-ils déménager dans cette école ? C'est une des considérations que le CEO recommande au CSAP.

Marc Boudreau souligne qu'il est bon de voir le nombre de personnes présentes. Il demande que les nouveaux parents soient consultés dans le processus pour voir comment ils voient la situation.

Leon Dugas estime qu'il est facile d'inviter le public à une telle réunion publique, c'est un style du passé, mais il aurait été bon d'aller aux maisons voir les gens. Il ne voit pas grand monde de la rue présents à la réunion. Il demande de regarder à un site pour la nouvelle école près de Sainte-Anne pour que les élèves continuent là après le secondaire.

Un jeune homme demande ce qui va arriver à tous les gymnases dans la région. C'est une des considérations que le CEO recommande au CSAP.

Natalie Robichaud demande jusqu'à quel point les services à la petite enfance sont considérés. Elle note qu'on n'a pas su pourquoi l'examen n'est pas pour les cinq écoles.

Les commentaires sur papier et les « post-its » sont les suivants :

-Si je comprends bien, le conseil recevra une recommandation qu'il n'est pas obligé de mettre en vigueur. Si on aimerait inclure l'École secondaire dans cette discussion, doit-on recommencer tout le processus? Ex. créer une école de maternelle à 12 au lieu d'une école élémentaire, ou est-ce que cette décision peut être prise par le Conseil scolaire SANS tout le processus de réexamination ?

-Veuillez s'il-vous-plaît arrêter de dire que les spécialistes auront moins de temps de voyage quand il n'y en a pas et c'est presque impossible à les faire venir.

-Pourquoi est-ce que plus de 50 % des jeunes de Clare ont des tuteurs ?

-Clarification SVP : «réduire l'impact sur la dotation du personnel enseignant, etc.

-Comment allez-vous décider quels/quelles enseignant-e-s vont perdre leur poste ? séniorité, séniorité entre St-Albert et Stella-Maris, séniorité entre les 4 écoles élémentaires de Clare ?

#### 4. Conclusion – Michel Comeau

Le directeur général du Conseil scolaire acadien provincial, Michel Comeau, remercie les participants de la part des membres du Conseil d'avoir accepté de venir et pour leurs commentaires qui feront partie de l'analyse du comité pour ensuite arriver à un rapport qui va essentiellement répondre dans la meilleure mesure du possible à une éducation de qualité pour nos élèves. On est très content de voir le taux de participation ce soir.

On n'est pas limité à ce soir, on peut encore soumettre les commentaires et il invite les gens de dire aux gens qui n'ont pas pu se rendre ce soir de soumettre leurs commentaires. Ils ont jusqu'à lundi 6 mars. Il les a remerciés pour les nouveautés et commentaires présentés. Il a remercié publiquement les membres du CEO pour leur gros travail.

##### 5. **Ajournement**

L'ajournement est proposé à 20 h 45.

Soumis par Richard Landry, secrétaire, le 4 mars 2017